

Préserver notre environnement,
c'est l'affaire de tous !



Et aussi :



LE BUDGET
de la commune
pour 2015



AU LONG DE LA D73
l'art s'expose
à Gyltiss



ZOOM
sur le Gillonnay
Cyclo-Club



AGENDA
les prochaines
manifestations



SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie
38260 Gillonnay

☎ 04 74 20 53 44

Fax : 04 74 20 49 69

✉ mairie.gillonnay@orange.fr

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, papiers d'identité, documents d'urbanisme...) le secrétariat est ouvert au public :

- lundi : 10h - 12h
- mardi : 10h - 12h et 16h - 18h30
- mercredi : 14h30 - 17h30
- jeudi : 10h - 12h
- vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h.

i Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.



À noter : du 10 au 30 août, le secrétariat ne sera ouvert que les lundis et vendredis, de 9h à 12h, et les mercredis de 14h30 à 17h30.

NUMÉROS UTILES

École04 74 20 24 27
 Bibliothèque.....04 74 20 52 23
 Association des familles .04 74 20 31 03
 Service des eaux.....04 74 20 86 73
 Bièvre Isère Communauté.04 76 93 51 46
 SOS médecin04 38 70 17 01
 Gendarmerie.....17
 Pompiers18
 SAMU15

i Listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont rouvertes à l'occasion des élections régionales. Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au 30 septembre, en présentant un justificatif d'identité et de domicile.

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

L'été est une période propice aux cambriolages ; prenez quelques précautions.

Fermez toujours les portes et les fenêtres quand vous partez. Renforcez les protections du domicile pour retarder l'action des cambrioleurs. Ne cachez pas vos clefs à l'extérieur de la maison. Ne les laissez pas dans l'entrée de votre habitation, ni sur votre voiture. Si vous les perdez, faites changer les serrures. Ne conservez pas d'argent, chèquiers et objets de valeur dans un logement inoccupé.

Prévenez vos voisins de votre absence.

i Vous pouvez signaler une absence prolongée de votre domicile à la gendarmerie et en demander la surveillance.

DEVENIR NAGEUR SAUVETEUR

Bièvre-Isère Communauté et Aqualib' organiseront à partir d'octobre une formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique. Les séances auront lieu le samedi après-midi de 13h30 à 16h30 à Aqualib'.

Encadrées par des professionnels, elles porteront sur l'apprentissage des techniques de secourisme et de nage, sur l'entraînement physique et sur la préparation au diplôme « Premier Secours en Équipe niveau 1 » (PSE1).

Le BNSSA permet de surveiller des plages publiques ou privées, des piscines privées et d'assister les maîtres nageurs sauveteurs dans la surveillance des piscines publiques.

Des tests de pré-sélection auront lieu les samedis 19 et 26 septembre.

i ☎ 04 74 20 98 88
🌐 www.bievre-isere.com

ESSAIS D'ABEILLES



Vous vous inquiétez de la présence d'un essaim d'abeilles à proximité de votre maison et ne connaissez pas d'apiculteur susceptible de le récupérer ?

i Plutôt que d'appeler les pompiers, le Syndicat d'apiculture de l'Isère (*l'Abeille Dauphinoise*) vous conseille de téléphoner à Laurent Agostini, l'interlocuteur de la commune, pour bénéficier d'une intervention rapide et gratuite réalisée par un apiculteur qualifié, couvert par l'assurance du Syndicat.

☎ 04 74 90 21 88

SAVOIR-VIVRE : QUELQUES RAPPELS



Bruits

Le particulier souhaitant réaliser des travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de générer une gêne sonore pour le voisinage doit respecter les horaires suivants :

- Jours ouvrables : 8h - 12h et 14h - 19h30
- Samedis : 9h - 12h et 14h - 19h30
- Dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Le professionnel doit interrompre une activité produisant un niveau sonore élevé ou des vibrations perçues par le voisinage entre 20h et 7h, ainsi que le dimanche et les jours fériés, sauf cas d'intervention urgente.



Nos amis les animaux

Le meilleur ami de l'homme peut générer des nuisances si son maître ne respecte pas les règles de savoir-vivre qui s'imposent à toute vie en société.

Merci aux propriétaires

- d'intervenir pour empêcher les aboiements intempestifs
- d'éviter les lieux fréquentés par les enfants et les promeneurs (école, site de la chapelle...) et les accès aux maisons, lors des indispensables promenades digestives
- de respecter les espaces entretenus par les services techniques en ramassant les déjections.



Rappel : le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes est puni par l'amende prévue pour les contraventions de 2ème classe soit 150 € (art. R 622-2 du code pénal).



BI HAPPY SHOPPING : LES CHÈQUES CADEAUX INTERCOMMUNAUX

Pour soutenir et dynamiser l'économie locale, Bièvre Isère Communauté en partenariat avec les unions commerciales du territoire a mis en place un dispositif de chèques cadeaux 100% locaux, utilisables auprès d'une centaine d'artisans, commerçants, restaurateurs et producteurs partenaires de l'opération. Son but est de recentrer le commerce sur le territoire.

D'une valeur de 5, 10, 15 ou 20 €, ces chèques cadeaux s'adressent aux

particuliers, aux dirigeants et comités d'entreprise.

Présentés dans une pochette cadeau, ils ont une durée de validité d'un an et peuvent, sous conditions, être utilisés en période de soldes.

Vous pouvez acheter les chèques cadeaux BI Happy Shopping dans les offices de tourisme, ou les commander et les régler en ligne sur le site :

🌐 www.bievre-isere.com



Nous avons tous entendu parler des diminutions des baisses de l'État et des conséquences qu'elles pourront avoir sur les finances communales.

Qu'en sera-t-il pour Gillonnay ?

Le budget de fonctionnement s'élève, en recettes et en dépenses, à environ 500 000 €. La dotation de l'État y participait, en 2014, à hauteur de 100 000 €. Elle diminuera de 30 % sur les trois années à venir pour se stabiliser aux alentours de 70 000 € dans les années suivantes. Nous subissons donc bien une cure d'amaigrissement !

La gestion raisonnable que nous menons depuis des années nous permet d'affirmer que, même avec cette baisse, des investissements resteront possibles... bien que plus difficiles. Certains transferts de compétences, notamment dans le cadre de l'intercommunalité, atténueront partiellement ces conséquences.

Le Conseil Municipal cherche, bien sûr, à faire des économies ; il a toujours été sensible à la bonne utilisation de l'argent qu'il a à gérer.

Mais nous savons que les sommes que nous récupérerons suite aux renégociations en cours de nos différents contrats ne changeront pas la donne. Le budget d'investissement subira inéluctablement les conséquences de l'effort important demandé par l'État pour rééquilibrer ses comptes.

D'autant plus, qu'il a transféré aux communes des charges nouvelles, comme l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires, que nous avons dû mettre en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Nous aurions, certes, préféré un contexte plus favorable !

Cependant, c'est sereinement que le Conseil a élaboré son budget, en s'appuyant sur un prévisionnel financier allant jusqu'en 2020. Les choix politiques communaux ont été confirmés, la hiérarchie des priorités validée.

Et le budget 2015 a été voté à l'unanimité.

Jean-Louis Didier
Maire

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Jean-Louis Didier, maire.

Conception, rédaction et mise en page
Mathias Allély, Marie-Françoise Rattier.

Photos
Marie-Françoise Rattier, Mathias Allély,
Florence Marion.

Comité de lecture
Francine Ehrler, Claudine Guillaud,
Florence Marion, Fernand Rabatel,
Emmanuelle Pinto.

Couverture
Gillonnay, vu depuis la montée du calvaire.

Impression
Imprimerie Rochat, La Côte-Saint-André.

juillet
2015

Dans ce numéro :

Infos pratiques	p.2	Familles et solidarité	p.8
Éditorial, sommaire	p.3	École et périscolaire	p.9
Préserver notre environnement, c'est l'affaire de tous.	p.4 et 5	Manifestations culturelles du village	p.10
Et la mairie ?	p.6	Gros plan	p.11
Le budget 2015	p.7	Agenda des manifestations	p.12



Préserver notre environnement,

« LE MEILLEUR DÉCHET : CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS »

La production de déchets a doublé en 20 ans. Chacun de nous remplit sa poubelle de près de 360 kg de déchets par an et en apporte plus de 200 kg en déchetterie.

Les emballages seuls représentent 20% du contenu de nos poubelles. Et si 75% de nos ordures ménagères sont recyclables, seulement 20 % sont recyclées !

Réduire ses déchets, c'est déjà adopter des gestes simples comme boire l'eau du robinet, éviter les sacs en plastique pour transporter ses achats, apposer un autocollant « stop à la pub » sur sa boîte aux lettres, réduire l'impression des documents à la maison et au bureau.

Réduire ses déchets, c'est aussi les valoriser par le tri, l'apport en déchetterie ou en ressourcerie pour leur donner une seconde vie.

LA QUESTION DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts interdit

La destruction par brûlage des déchets verts et végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces publics ou privés est interdite en tout temps sur l'ensemble du département (Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental).

Les incinérations de végétaux entreprises par les agriculteurs et les forestiers dans le cadre de leur activité professionnelle et celles qui sont réalisées au titre de l'obligation légale de débroussaillage prescrite par le Code Forestier ne relèvent pas du présent arrêté.

i L'arrêté est consultable, dans son intégralité, sur le panneau d'affichage de la mairie.

Que faire des déchets verts ?

Composter les déchets du jardin

Ils produisent un amendement de qualité pour le potager et les plantes d'ornement.

Laisser la tonte sur place

Riches en azote, ces déchets sont facilement assimilés par les organismes vivants et facilitent la décomposition de ceux, plus difficiles, qui s'accumulent et forment le « feutre » dans les pelouses.







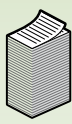
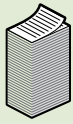
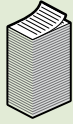
Utiliser la tonte pour pailler le jardin

Déposée en couche de 5 cm au pied des légumes, fleurs ou arbustes, au fur et à mesure des coupes, la tonte limite l'évaporation et la pousse de l'herbe, réduisant de ce fait l'arrosage et le binage.



POUR INFO :

Collecte de déchets dans les points d'apport volontaire, 1^{er} semestre 2014 (source : SICTOM des Pays de la Bièvre)

Commune de Gillonnay	Bièvre Isère Communauté	Ensemble du SICTOM
 25,68 Kg/hab	 29,18 Kg/hab	 31,04 Kg/hab
 8,48 Kg/hab	 13,26 Kg/hab	 15,65 Kg/hab
 19,50 Kg/hab	 20,60 Kg/hab	 21,09 Kg/hab

VALORISER EN RECYCLANT

Créée en 2014 à Saint-Pierre de Bressieux, la Ressourcerie de Bièvre-Valloire est un Atelier Chantier d'Insertion qui emploie une dizaine de personnes.

Elle récupère des objets, auprès de particuliers, entreprises et collectivités, les remet en état et les vend à bas prix dans sa boutique solidaire.

L'an dernier, 120 tonnes d'objets destinés à l'enfouissement ou à la casse ont ainsi été récoltés sur le territoire et réemployés.

i 04 27 69 00 62 / 06 35 55 31 07
www.laressourcerie-bv.fr



Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) du Pays de la Bièvre propose des animations de sensibilisation à la réduction et la valorisation des déchets.

Il vend des composteurs, prête aux associations organisatrices de manifestations des gobelets réutilisables, des poubelles de tri avec affiches personnalisées et des panneaux d'exposition...

STOP AUX INCIVILITÉS



Merci de ne plus abandonner vos encombrants, cailloux, déchets de taille, cartons, appareils ménagers... aux abords des conteneurs de tri, dans la plaine ou sur les terres agricoles, par respect pour le travail des services techniques et des agriculteurs. Les déchetteries sont proches et facilement accessibles !

Il organise des journées Portes-Ouvertes, afin que l'ensemble des habitants du territoire puisse visiter le centre de tri et les installations de traitement des ordures ménagères.

Elles auront lieu :
- Vendredi 25 septembre, de 14h à 18h
- Samedi 26 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

i 04 74 53 82 32
www.sictom-bievre.fr



DES NAP TRÈS « NATURE »

La sensibilisation à la protection de l'environnement était au cœur du projet de l'année des Nouvelles Activités Pécuniaires proposées par l'Association des Familles.

Encadrés par Cécile Thomassin, les enfants ont dessiné leur projet de jardin potager, avant de le concrétiser et d'y planter fleurs et légumes. Puis en fin d'année, ils ont réalisé des bancs en palettes recyclées.

En parallèle, divers intervenants se sont succédé tout au long de l'année auprès d'eux, pour assurer des animations aux côtés du personnel de la structure.

Parmi eux :

- Guy Morton les a initiés à la découverte de la faune et de la flore locale.
- Stéphanie Blachon, de Bièvre Liers Environnement, leur a présenté les techniques et intérêts du compostage.
- Les apprentis du BTS Gestion et Protection de la Nature du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de La Côte Saint-André les ont accompagnés dans la découverte des auxiliaires de jardin et dans la construction de mangeoires et d'hôtels à insectes, qu'ils ont installés sur leur parcelle, située à proximité de l'école.





LES BOIS DE MONTGONTIER NETTOYÉS



Il y a quelques semaines, l'association Flac confiait à un récupérateur de Saint-Marcellin, aidé d'une équipe de jeunes, le soin de débarrasser le bois de Montgontier des nombreuses carcasses d'automobiles qui y avaient été entreposées il y a une cinquantaine d'années.

À l'époque, ces épaves avaient servi aux travaux pratiques de l'atelier de mécanique du collège. Une fois les pièces utilisables récupérées, les responsables stockaient ce qui ne l'était pas dans le bois voisin.

La nature peut désormais reprendre ses droits.

 Les personnes souhaitant se débarrasser d'encombrants de ce type peuvent s'adresser à Mickaël Gedro
 06 62 45 71 21

À LA RENCONTRE DES OISEAUX DE NOS CONTRÉES

Tel était le thème d'un travail proposé par Ghislaine Vadon à ses élèves de cours élémentaire.

S'appuyant sur les documents élaborés, en NAP sous la houlette de Guy Morton, les enfants ont rédigé et illustré des fiches rappelant les caractéristiques d'une dizaine d'oiseaux familiaux.

Puis ils ont confectionné des panneaux que leur enseignante a installés

sur le coteau, dans le secteur du Goulet.

Avec un objectif :
« *Que les enfants proposent à leurs parents une promenade sur le lieu d'exposition et qu'ils découvrent ensemble leur environnement !* ».

Un projet auquel elle envisage de donner une suite l'an prochain avec un travail identique autour, cette fois-ci, des animaux.





Et la mairie ?

UNE GESTION RAISONNÉE DES ESPACES VERTS

L'avis de Florian Gonsolin, responsable de l'entretien des espaces verts à la commune :

« Notre objectif, c'est de limiter au maximum l'utilisation de produits phyto-pharmaceutiques, les désherbants principalement. »

Avec mon collègue, Olivier Berthelot, nous avons suivi des formations et avons obtenu le « certiphyto » qui atteste que l'on a les connaissances suffisantes pour utiliser ces produits en sécurité et en réduire les usages. Cela suppose que l'on utilise un matériel adapté, par exemple des pulvérisateurs en bon état de fonctionnement, qui diffusent la bonne quantité de produit. Et que l'on connaisse les dosages, les bonnes façons de manipuler les outils et de se protéger, pour ne pas contaminer l'environnement, les habitants, les utilisateurs, car ces produits peuvent être à long terme dangereux pour la santé

Pour ma part, ces démarches entamées il y a quelques années ont nécessité une dizaine de jours de formation.

Mais la meilleure alternative au phyto, c'est de ré-accepter que tout ne soit pas impeccable ! Un village «propre à l'oeil», c'est à dire sans herbes indésirables, c'est un village «sale» chimiquement.

Nous pratiquons la gestion différenciée des espaces. La tonte est ramassée sur certains secteurs fréquentés (mairie, cimetière, école...) et laissée sur place sur d'autres, excentrés (chapelle, place de la vogue, partie nord des HLM).

Nous ne mettons pas de produits sur les zones fréquentées par les enfants. Mais nous les utilisons au cimetière, car les habitants de la commune sont sensibles au fait qu'il soit très bien entretenu. Mais on le fait avec des traitements appropriés et des produits adaptés. Cette gestion nous permet aussi de dégager du temps sur l'entretien de certaines zones pour en passer davantage sur celles qui en demandent plus ».



LIMITER LA VITESSE



Dans la continuité des travaux réalisés l'an dernier pour sécuriser le chemin de

Lemps dans sa partie « Ouest », les employés des services techniques ont mis en place, côté « Est » cette fois-ci, le même dispositif de ralentissement.

Cet aménagement de type « coussin berlinois », placé au niveau du n° 1244, s'accompagne d'un rétrécissement de la voie, avec circulation alternée.

Ces travaux ont coûté 3000 € TTC.

TRAVAUX SUR LES CHEMINS

En collaboration avec quelques agriculteurs du village, les services techniques ont effectué des travaux sur des chemins de terre de la plaine. Répartis en deux équipes, ils ont rebouché pendant une matinée les trous pour rendre à ces voiries leur caractère carrossable.



La matinée s'est prolongée par un casse-croûte organisé par la mairie pour remercier les participants à cette action bénévole, utile à tous.

TRAVAUX SUR LE BIEL

Les services techniques, assistés par Alain Armand, adjoint à la voirie, ont effectué en juin des travaux d'entretien sur le Biel.

Après avoir déplacé certaines clôtures pour faciliter l'accès, ils ont débroussaillé les berges et assuré les travaux de nettoyage et de maintenance courants. Les déchets (ronces, branches...) ont été broyés sur place.

Ces travaux ont nécessité la présence de deux personnes pendant quatre jours.





LE VOTE DU BUDGET

Préparé par les différentes commissions, le budget primitif 2015 était voté à l'unanimité par le conseil municipal réuni le 26 mars, sur les bases suivantes, en dépenses et recettes :

Après en avoir délibéré, le conseil décidait une hausse de 1% des taxes locales afin de tenir compte de l'inflation et adoptait à l'unanimité les taux d'imposition des taxes locales :

- Taxe d'habitation : 10.26%, soit un produit de 116 041 €.
 - Taxe Foncier Bâti 15.68 %, soit un produit de 112 253 €.
 - Taxe Foncier Non Bâti 60.22 %, soit un produit de 45 105 €.
- Soit un produit fiscal attendu de 273 399 €.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET	548 850 €	293 000 €

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

	€	%	légende
Charges générales (fournitures, services, entretien..)	166 950	30,42	
Charges de personnel	196 700	35,84	
Virement à l'investissement	71 000	12,94	
Autres charges de gestion courante (élus, syndicats interco, ccas, subventions assoc.)	87 700	15,98	
Charges financières (remboursement intérêts emprunts)	26 500	4,83	

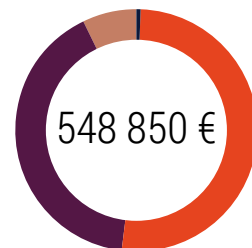
TOTAL 548 850



RECETTES

	€	%	légende
Produits des services, domaine public, locations	4 200	1,00	
Impôts et taxes (habitation, foncier, intercommunalité)	282 200	51,00	
Dotations et participations (état, département, caf)	223 850	41,00	
Autres produits de gestion courante (location bâtiments, remboursements/salaires...)	38 600	7,00	

TOTAL 548 850



INVESTISSEMENT

DÉPENSES

	€	%	légende
Remboursement emprunts	75 000	25,60	
Études	15 000	5,12	
Acquisitions (mobilier/matériel)	29 400	10,03	
Travaux (voirie, bâtiments, Biel)	173 600	59,25	

TOTAL 293 000



RECETTES

	€	%	légende
Excédents 2014 reportés	155 339	53,0	
Virement de la section de fonctionnement	71 000	24,23	
Remboursement TVA	28 300	9,66	
Taxe d'aménagement	14 861	5,07	
Subventions	22 500	7,68	
Recettes financières	1 000	0,34	

TOTAL 293 000



PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 2015

TRAVAUX DE VOIRIE (62 700 €)

- Chemin de Lemps
- Route de la Bièvre
- Rue du Bourg
- Route de Montgontier
- Chemin de Paget
- Réserve incendie

TRAVAUX BÂTIMENTS (98 900 €)

- École
- St-Maurice
- Gyltiss
- Columbarium

AMÉNAGEMENT DU BIEL (12 000 €)

MOBILIER / MATÉRIEL (29 400 €)

- Mairie
- École

ÉTUDES (15 000 €)

- Aménagement du Biel
- Aménagement des abords de la mairie.



Familles et solidarités

L'ÉTÉ À LA RUCHE

L'accueil loisirs La Ruche, mis en place par l'Association des Familles, accueille les enfants du 7 juillet au 7 août et la dernière semaine d'août.

Sous la houlette de l'équipe d'animation, les enfants pourront se divertir en participant à des ateliers créatifs, à des grands jeux et à une sortie hebdomadaire sur des thèmes variés.

Au fil des semaines, leur seront proposées une immersion dans le monde des chevaliers et des princesses, une découverte art et nature, une Aqua-ruche agrémentée d'une sortie à la base de loisirs de Meyrieu les Étangs et d'un

concours de châteaux de sable, des activités autour du sport, du jeu avec découverte du labyrinthe de Hauterives. La dernière semaine, consacrée à des pratiques artistiques, se clôturera par un spectacle sur les Mille et une nuits.

En parallèle, le centre organise quatre mini-camps avec des activités spécifiques, autour de l'eau à Meyrieu les Étangs, de la nature à Roybon, de la vie à la ferme à Châtonnay, ou d'une initiation à la voile à Charavines.

i Infos/inscriptions : ☎ 04 74 20 31 03
✉ asso-familles-gillonnay@orange.fr
🌐 <http://asso-familles.pagesperso-orange.fr>



BASE ADO : DES LOISIRS VACANCES POUR LES JEUNES



La base ado est ouverte jusqu'au 31 juillet. Les jeunes ont préparé leurs vacances pendant les accueils libres des mercredis après-midi et vendredis soir, sous la houlette des animateurs de Bièvre-Isère Communauté.

Ceux qui souhaitent participer aux activités peuvent s'adresser à :

- Barhy ☎ 06 25 12 09 24
- Michaël ☎ 06 25 12 08 72
- ou Océane ☎ 06 86 34 07 00.

L'accueil jeunes reprendra à la rentrée, les mercredis de 12h15 à 17h30 sur les sites de Saint-Étienne de Saint-Geoirs, la Côte Saint-André et Saint-Siméon de Bressieux. Des temps de rencontre avec les jeunes sont également proposés dans les collèges et lycées pendant les pauses méridiennes.

i 🌐 <http://bievre-isere.com/vivre-en-bievre-isere/enfance-jeunesse/jeunesse/>

AUTO 38 : LA LOCATION SOLIDAIRE D'AUTOMOBILES

Pour aider les salariés à faibles revenus, l'association Aide Auto 38 de Moirans propose un service de location à petit prix de véhicules qui lui sont donnés par des particuliers. Le donateur reçoit de l'association un reçu fiscal correspondant à la cote de la voiture, établie par La Centrale.

Vous souhaitez vendre votre voiture ? En la cédant à Aide Auto 38, vous permettez à des personnes de reprendre un emploi et vous récupérez jusqu'à 70% de sa valeur en crédit ou réduction d'impôt.

i 🌐 www.aide-auto.com
✉ jedonne@aide-auto.com

SERVICE DE TAXI POUR LE MARCHÉ DU JEUDI

Afin de réduire le coût de la prestation pour les usagers, le CCAS participe au financement du service de taxi, mis en place pour les personnes souhaitant se rendre, le jeudi matin, au marché à La Côte Saint-André.

Le départ et le retour se font au domicile des utilisateurs.

Pour bénéficier de ce service, contacter le taxi de St-Hilaire de la Côte : ☎ 06 15 15 05 18.

LA LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

En juin, la ludothèque faisait une dernière halte dans le village avant la pause estivale. Elle reprendra son itinérance à la rentrée et s'arrêtera un mardi par mois de 15h00 à 18h00 à la salle des fêtes.

Depuis 2009, la ludothèque propose des temps d'accueil libre et gratuit sur l'ensemble du territoire. Pour les enfants, elle est un lieu d'éveil, de rencontre et de découverte autour du jeu et du jouet. Aux plus grands, elle offre la possibilité de passer un moment convivial de détente et d'amusement en famille ou entre amis.

Les temps d'animation sont ouverts à tous, quelle que soit leur commune d'origine. Les enfants peuvent venir seuls dès l'âge de 11 ans, sous réserve de présenter une autorisation parentale.

i ☎ 06 19 08 68 27 / 04 74 20 98 31
✉ ludotheque@bievre-isere.com
🌐 <http://bievre-isere.com/vivre-en-bievre-isere/enfance-jeunesse/ludotheque/>





LA MAGIE DES COULEURS À LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Clôture de l'année scolaire, la fête de l'école se déroulait le 12 juin sur le thème des « magiciens des couleurs ».

L'occasion pour chaque classe de décliner sa propre palette, des camaïeux animaliers de gris pour les plus petits, bleu d'azur et jaune soleil annonciateurs de vacances, jusqu'aux rouges débordant d'énergie des percussionnistes du cours moyen. Avant de se mélanger harmonieusement pour le chœur final.

La fête se poursuivait autour des stands de jeux et de restauration animés par l'équipe de bénévoles du Sou des écoles.



DES ÉCOLIERS SPORTIFS AUX JEUX ATHLÉTIQUES

Cette année encore, les élèves des cours élémentaires et moyens ont brillé aux jeux athlétiques des écoliers de la Bièvre qui réunissaient sur la piste d'athlétisme côtoise plus de six cents enfants répartis sur deux journées.

Une manifestation riche en exploits et appréciée de tous, qui débutait par un rituel calqué sur celui des Jeux Olympiques avec défilé et serments.

Deux jours plus tard les classes de cours élémentaire participaient à un tournoi de rugby avec l'école de Commelle, en clôture des séances d'initiation dispensées en cours d'année par Sébastien Helmer, éducateur au District de rugby de l'Isère.



UNE ILLUSTRATRICE D'ALBUMS À L'ÉCOLE

Invitée du « Pays se livre », l'illustratrice Lynda Corazza faisait début juin une halte à l'école pour présenter aux élèves les différentes facettes de son métier de dessinatrice et de designer.

Devant un auditoire attentif, elle révélait la genèse de son premier album :

« À la maison, on a toujours des chaussettes qui se retrouvent seules ».

J'ai eu l'idée de les transformer en peluches, puis de les photographier pour illustrer « Les chaussettes de l'archiduchesse... ».

Une jolie façon pour l'illustratrice de convier les enfants à entrer dans son univers, peuplé de petits personnages drôles et poétiques. Et dans celui, tout aussi magique de la création littéraire.



LA RENTRÉE À L'ÉCOLE

En septembre, l'effectif devrait être d'environ 110 élèves répartis en une classe de maternelle et trois classes élémentaires.

Une nouvelle enseignante en maternelle intégrera l'équipe pédagogique, toujours sous la direction de Sandrine Pescatore.

L'enseignement sera réparti sur 5 jours :
- lundi : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 15h.
- mardi : 8h30 à 11h30 / 13h30 à 16h30.
- mercredi : 8h30 à 11h30.
- jeudi : 8h30 à 11h30 / 13h30 à 15h.
- vendredi : 8h30 à 11h30 / 13h30 à 16h30.

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) seront réparties sur deux périodes de 1h30, les lundi et jeudi après-midi de 15h à 16h30.

Le tarif de ces activités a été fixé à 12€ par enfant et par trimestre.



Manifestations culturelles du village

TRACES ET EMPREINTES D'ARTISTES «AU LONG DE LA D 73»

Il y a douze ans, Wilfrid Ménard, peintre du village, conviait ses amis artistes à exposer dans son atelier gillonnois. Baptisée « Au long de la D73 », parce qu'elle réunissait des personnes domiciliées dans le bassin de vie traversé par la départementale, la manifestation a pris de l'ampleur au fil du temps.

Séduits par les volumes et la luminosité des lieux, les exposants se transféraient alors dans l'ancienne usine de tissage Gyltiss. Fidèles à la tradition, une vingtaine de peintres, dessinateurs, sculpteurs, céramistes, photographes, exposaient en juin les œuvres qu'ils avaient créées sur le thème « Traces et empreintes ». Et à leurs côtés, les enfants de l'école qui présentaient travaux et vidéos.

« La D73, c'est un état d'esprit très convivial, c'est aussi le partage de toutes les petites tâches autour de la création » confiait la représentante du comité des fêtes, Anne-Gaëlle Gernot lors du vernissage. Avant de présenter Lindsey Ensten, « Notre invitée d'honneur franco-britannique qui pratique la gravure de différentes manières ». Une dessinatrice, sculptrice, graveuse aux multiples talents qui explore aussi bien les traces végétales des feuilles qu'elle a cueillies que celles laissées par la société de consommation, en apportant un « point de vue féérique et poétique sur ces traces qui mettent du temps à disparaître... ».



ANDY WARHOULE SUR SCÈNE

La compagnie Andy Warhoule donnait fin avril à la salle des fêtes une représentation de la pièce d'Anton Tchekhov « Une demande en mariage ».

Une belle performance scénique de la part des comédiens Gontrand Liot, Céline Morosoff et Jean-Luc Perrin, dans les rôles des protagonistes de cette farce en un acte du dramaturge russe, prétexte à de savoureuses joutes verbales...

Ce spectacle programmé par l'école alternative Primevère de Montgontier, à l'occasion de la journée mondiale des mobilités et des accessibilités, clôturait un mois d'actions de sensibilisation au handicap. L'après-midi, une représentation avait été proposée aux élèves de l'école Primevère et de l'école communale, suivie d'une rencontre avec les acteurs qui suscitait un vif intérêt de la part des enfants.



LE CONCIERGE, BERLIOZ À GILLONNAY

Début juillet à la salle des fêtes la compagnie Bièvre et Mots Liers créait la pièce «Le concierge» de Thierry Rousselet.



Imaginé par l'auteur, un Berlioz en proie aux affres de la création, exaspéré par les accès de colère de sa fouguese épouse Hariett Smithson et par la présence intrusive d'un étrange concierge plein de prévenances, qui s'impose jusqu'à voler la vedette au compositeur... et même plus.

Campant les trois personnages, Alain Servigne, Anne-Gaëlle Gernot et Raymond Jouvin donnaient une interprétation fort divertissante de cette oeuvre jouée pour la première fois en public, et ce, en présence de l'auteur.

L'AVENTURE MUSICALE DES PETITS BERLIOZ

Le 21 août prochain, au théâtre antique de Vienne, pour la soirée d'ouverture du Festival Berlioz, une douzaine d'enfants du village chanteront le Te Deum de Berlioz au sein d'un chœur de six cents enfants, aux côtés de choristes professionnels et des musiciens du Jeune Orchestre Européen Hector Berlioz, dirigé par François Xavier Roth.

Ces enfants ont suivi neuf séances d'apprentissage vocal, intégrées dans les NAP du dernier trimestre. Encadrés par les musiciens de l'ensemble lyonnais Spirito, ils ont notamment travaillé le souffle, la partition et le phrasé en latin. Puis ils ont participé début juillet à une première répétition avec les enfants du territoire.

Avant les prochaines répétitions générales précédant le concert...





DE LA MONTÉE DU TOUTES AURES AU PARIS-BREST-PARIS

En 1976, Jean-Michel Fraysse, un passionné de vélo travaillant à Montgontier, créait une section cyclotourisme au Foyer des Jeunes, qui deviendrait Gillonnay Cyclo-Club une vingtaine d'années plus tard. Il rassemblait alors autour de lui une dizaine de fidèles, bientôt rejoints par beaucoup d'autres.



L'un d'entre eux, René Perrot, ancien président du club se souvient : « L'événement de l'année, c'était la montée du Toutes Aures ! C'était ouvert à tous, licenciés ou pas. Et les gens montaient avec toutes sortes de vélos... ».

Le club compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents, parmi lesquels un quart de féminines, les jeunes de l'école cyclo et les accompagnateurs qui pratiquent la randonnée pédestre. Des cyclos qui se retrouvent régulièrement sur les routes de la Bièvre et au-delà, sur les classiques locales, régionales.

Et sur les longues randonnées : l'Ardéchoise, le Brevet des Randonneurs des Alpes, les « diagonales » et le mythique Paris-Brest-Paris. Un défi « qui se prépare plus d'un an à l'avance » précise Gérard Guillon, présent sur l'épreuve en 2007 : « Quand on part, c'est pour 1 200 km, avec 10 000 m de dénivelé sur de petites routes. C'est 50 % dans les jambes et 50 % dans la tête ! Cela suppose une bonne condition physique. J'ai mis 87 heures pour parcourir la distance. Tous les 80 km, on peut se ravitailler et se reposer. On est en complète autonomie. Et si on abandonne, il faut se débrouiller pour rentrer ! ». Un beau challenge en perspective que tenteront au mois d'août plusieurs membres du club !

LES PRÉSIDENTS DU GCC

Jean-Michel Fraysse : de la création en 1976 à 1994, Jean-Yves Perreau : de 1995 à 2000, Maurice Carrier : de 2001 à 2008 et depuis 2014, Patrick Penot : de 2009 à 2010, René Perrot : de 2011 à 2013.



L'ÉCOLE DE CYCLOTOURISME



Créée en 2009 pour initier les jeunes à la pratique du cyclisme sur route et du VTT, elle regroupe actuellement une quarantaine de pratiquants. Ils se retrouvent le mercredi après-midi pour des sorties, des ateliers de mécanique, des exercices de sécurité, de maniabilité, d'orientation...

En 2014, le club s'affiliait à la Fédération Française de Cyclisme pour que les jeunes puissent pratiquer la compétition au sein du club. Tout comme Samuel Pinjon, champion de France Ufolep en 2012, les cadets Lucas Amieux, Lucas Sanchez et Loris Coss, obtiennent déjà de bons résultats. Loris vient d'être sélectionné en équipe Rhône-Alpes pour participer aux prochains championnats de France de l'Avenir.



LES BREVETS RANDONNEURS MONDIAUX

Ce printemps, le GCC organisait pour la 1^{ère} fois les Brevets Randonneurs Mondiaux. Une initiative qui nécessitait la présence des bénévoles au départ et à l'arrivée des participants à ces quatre épreuves de 200, 300, 400 et 600 km, qualificatives pour le Paris-Brest-Paris, parfois dès les premières heures du jour et jusque tard dans la nuit...

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

- Le lundi de Pâques : randonnées cyclotouristes, les pognes sur la place de la vogue et, l'après-midi, le grand prix cycliste de la Bièvre.
- À la rentrée, la journée « pédaler en famille » ouverte à tous qui se clôturera cette année par un pique-nique à la chapelle.
- En octobre, la randonnée du vin doux avec, à l'arrivée, la dégustation du jus de raisin tout juste pressé.
- Fin octobre, les courses VTT de la Fête des Marrons.



Vous croisez quotidiennement des cyclistes revêtus du maillot blanc, bleu et rouge du GCC. Pour en savoir plus sur ce club, connu bien au-delà des limites de notre village, retrouvez la riche actualité du Gillonnay Cyclo-Club (événements, résultats, archives, infos...) sur son site internet : www.gillonnay-cyclo-club.fr





L'agenda des manifestations

Samedi 25 et dimanche 26 juillet

Champ'Paille en Bièvre

7^{ème} édition, organisée par les Jeunes Agriculteurs du canton de La Côte Saint-André, cette année à Brézins.
Samedi : concours cantonal de labour, concours de pétanque, repas paella, feu d'artifice et bal.
Dimanche : marché des saveurs locales, concours départemental de labour, repas champêtre.
Animations et jeux sur les deux jours.
Infos / réservations repas : ☎ 06 88 65 27 57



Vendredi 21 août

Les Petits Berlioz

600 enfants chanteront le Te Deum lors du concert d'ouverture du festival Berlioz le 21 août au théâtre antique de Vienne (page 10).
Festival Berlioz : du 20 au 30 août.
Infos : 🌐 www.festivalberlioz.com

Dimanche 6 septembre

La journée famille du cyclo

Pour découvrir les activités du Gillonnay Cyclo-Club. Le matin, des parcours pour chaque niveau, et au terme des randonnées, un rendez-vous sur le site de la Chapelle pour se joindre au pique-nique des Cerfvoliennes.
Infos : ☎ 06 81 14 81 99
🌐 www.gillonnay-cyclo-club.fr



Dimanche 6 septembre

Le pique-nique des Cerfvoliennes

Proposé par le Comité des Fêtes, sur le site de la chapelle Notre-Dame-du-Mont. Pique-nique ouvert à tous, barbecue, repas, buvette. Démonstrations de cerfs-volants, ateliers pour enfants.
Infos : ☎ 06 75 31 79 62 / 04 74 20 61 99

Samedi 24 et dimanche 25 octobre

La 44^{ème} fête des marrons

Organisée par les associations du village, à Montgontier. Au programme toujours les randonnées pédestres et VTT, cross et trails, courses enfants.
Infos : 🌐 <http://www.fetedesmarrons.fr>



À noter

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations du territoire au jour le jour sur le site : 🌐 <http://tourisme-bievrevalloire.com>

Office de tourisme :

5, place Berlioz, La Côte Saint-André (☎ 04 74 20 61 43)
- lundi : 13h30 - 17h
- mardi et mercredi : 9h - 12h30
- jeudi et vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h
- samedi : 9h - 12h30.